

L'an deux mil dix-sept, le treize mars à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Moirans-en-Montagne était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Serge LACROIX, Maire.

Membres excusés : ..... Jean-Pierre BROCARD (pouvoir à Serge LACROIX)  
..... Nicolas BŒUF (pouvoir à Laurence MAS)  
..... Patrice MOREL (pouvoir à Jean-Pierre LANÇON)  
..... Alain-Stéphane OBERSON (pouvoir à Jacques BAUDURET)  
Membre absent : ..... Magali PEUGET

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire au sein du Conseil ; Rachel BOURGEOIS, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Maire ouvre cette nouvelle séance du Conseil Municipal. Il interroge les membres du Conseil quant à d'éventuelles remarques sur le compte-rendu de la précédente séance du 15 février 2017. Aucune remarque n'étant formulée, il poursuit en présentant les commissions et réunions tenues depuis la précédente séance du Conseil Municipal, à savoir :

- ✓ Conseil Municipal de travail (orientations budgétaires 2017) : lundi 20 février 2017
- ✓ 3<sup>ème</sup> commission (audition A. Locatelli) : mardi 21 février 2017
- ✓ 2<sup>ème</sup> commission : jeudi 2 mars 2017
- ✓ Exécutif : lundi 6 mars 2017
- ✓ 3<sup>ème</sup> commission (audition S. Vuitton) : mardi 7 mars 2017

Les documents remis sur table au début de la séance sont les suivants :

- ✓ Budgets primitifs 2017 : Synthèse (12 tableaux) + commentaires

## **1. Finances**

### **Examen et vote des budgets primitifs 2017**

#### **➤ Analyse macro des budgets primitifs**

En préambule, M. le Maire rappelle que le vote des budgets est le fruit du travail des différentes commissions au cours de l'année. Il est rappelé que tout ne peut pas être retenu. Pour autant, ce budget reste assez ambitieux.

M. le Maire présente les grandes lignes du budget primitif 2017, notamment les principes qui ont été retenus pour son élaboration :

- ✓ Pas d'augmentation de la fiscalité (taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur le bâti et de la taxe foncière sur le non bâti). La loi de Finances 2017 prévoit une augmentation des bases de 0,4%. La communauté de communes Jura Sud proposera une augmentation de ses taux de 10%.
- ✓ Prise en compte de la contribution à l'effort national : baisse de la dotation globale de fonctionnement estimée à - 34 000 € (non notifiée à ce jour) et augmentation du fonds de péréquation estimé à 50 000 € (non notifiée à ce jour).
- ✓ Pas de recours à l'emprunt
- ✓ Demandes de subventions déposées auprès de :
  - Etat : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR), fonds de compensation de la TVA étendu aux dépenses de fonctionnement, DRAC ;

- Europe : FEDER, FEADER ;
- Conseil Départemental du Jura : aides aux communes, patrimoine ;
- Conseil régional Bourgogne Franche Comté : revitalisation bourg-centre, écopastoralisme ;
- SIDEC : éclairage public
- Réserve parlementaire : trompe l'œil

Le tableau récapitulatif des 4 budgets est le suivant :

		Fonctionnement	Investissement	Total
<b>Budget Général</b>	<b>2017</b>	2 666 076 €	1 985 512 €	<b>4 651 588 €</b>
	<b>2016</b>	2 626 442 €	1 621 509 €	<b>4 247 951 €</b>
<b>Budget Eau</b>	<b>2017</b>	136 850 €	239 135 €	<b>375 985 €</b>
	<b>2016</b>	133 430 €	250 617 €	<b>384 047 €</b>
<b>Budget Assainissement</b>	<b>2017</b>	252 065 €	206 848 €	<b>458 913 €</b>
	<b>2016</b>	303 025 €	449 320 €	<b>752 345 €</b>
<b>Budget Lotissement</b>	<b>2017</b>	1 222 030 €	1 062 290 €	<b>2 284 320 €</b>
	<b>2016</b>	1 772 632 €	1 742 194 €	<b>3 514 826 €</b>
<b>Total des budgets</b>	<b>2017</b>	<b>4 277 021 €</b>	<b>3 493 785 €</b>	<b>7 770 806 €</b>
	<b>2016</b>	<b>4 835 529 €</b>	<b>4 063 640 €</b>	<b>8 899 169 €</b>
<b>TOTAL hors lotissement</b>	<b>2017</b>	<b>3 054 991 €</b>	<b>2 431 495 €</b>	<b>5 486 486 €</b>
	<b>2016</b>	3 062 897 €	2 321 446 €	5 384 343 €

**Présentation détaillée des dépenses de fonctionnement (budget général) :**

		Budget 2016	Réalisé 2016	Budget 2017	BP2017 / BP2016	BP 2017 / CA 2016	Commentaire / CA 2016
011	Charges à caractère général	677 875	608 327	685 900	8 025	77 573	Entretiens (terrains, bâtiments, voirie) - Travaux forêt - Contrôle DSP Dalkia
12	Charges de personnel	644 500	615 091	640 000	-4 500	24 909	Recrutement d'un agent aux ST au 1er juin 2017.
014	Atténuation de produits :	40 000	45 253	50 000	10 000	4 747	FPIC
65	Autres charges Gestion courante	272 450	284 437	275 700	3 250	-8 737	Subventions : Tour de France et Tour du Jura en 2016
66	Charges financières	102 300	101 481	89 100	-13 200	-12 381	Désendettement
67	Charges exceptionnelles	500	1 825	500	0	-1 325	
022	Dépenses imprévues	30 000	0	10 000	-20 000	10 000	
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>1 767 625</b>	<b>1 656 413</b>	<b>1 751 200</b>	<b>-16 425</b>	<b>94 787</b>	

**Présentation détaillée des recettes de fonctionnement (budget général) :**

	Budget 2016	Réalisé 2016	Budget 2017	BP 2017 / BP 2016	BP 2017 / CA 2016	Commentaire / CA 2016	
013	Atténuation de charges	25 500	21 837	26 000	500	4 163	Arrêts de travail des agents
70	Produits des services	217 501	239 418	203 501	-14 000	-35 917	Ventes de bois - Régularisation d'une facture CC Jura Sud en 2016
73	Impôts et taxes	1 413 595	1 472 287	1 450 135	36 540	-22 152	Taxe sur l'électricité : prévision difficile
74	Dotations et participations	379 180	406 288	353 280	-25 900	-53 008	DGF - Compensations - Contrat Enfance et Jeunesse
75	Autres produits de gestion courante	65 100	63 477	62 100	-3 000	-1 377	Locations des bâtiments communaux
76	Produit financier	0	8	0	0	-8	
77	Produits exceptionnels	0	170 398	0	0	-170 398	Les ventes de terrains : compte 77 au CA
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>2 100 876</b>	<b>2 373 713</b>	<b>2 095 016</b>	<b>-5 860</b>	<b>-278 697</b>	

M. le Maire rappelle que la commune a perçu une aide de l'Etat pour l'accueil des demandeurs d'asile, soit 1 000 € par place de CADA créée (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile).

### Présentation détaillée de la section d'investissement :

	CA 2016 (avec les reports)	BP 2016 (avec les reports)	BP 2017 (avec les reports)	Commentaires
Immobilisations incorporelles	33 224	28 050	65 950	Etudes avant travaux
Subventions d'équipements versées	0	123 290	147 025	Subvention au budget annexe Eau Potable
Immobilisations corporelles	183 705	105 720	270 450	Acquisitions de terrains et travaux
Immobilisations en cours	454 653	589 396	719 160	Travaux
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>671 581</b>	<b>846 456</b>	<b>1 202 585</b>	

	emprunt 0 €	emprunt 0 €	emprunt 0 €	
Subventions d'équipements	213 952	214 074	366 778	DETR - FIPDR - CD39 etc.
FCTVA - TA	42 049	46 200	86 300	Avec fonctionnement
1068 - Excédent de fonct. cap.	474 398	474 398	616 308	Boni Syndicat de la Joux
Cessions	0	27 520	750	
Emprunt	0	0	0	
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>730 399</b>	<b>762 192</b>	<b>1 070 136</b>	

<b>Volume d'investissement net</b>	<b>-58 818</b>	<b>84 264</b>	<b>132 449</b>	
Fonds de roulement N-1	501 311	501 311	534 460	
Résultat Fonctionnement	1 084 836	833 297	887 831	Au BP : prélèvement
Déficit d'investissement	550 376			
<b>Résultat global</b>	<b>534 460</b>			

### Présentation des ratios (budget général) :

Ratios	Budget Général		Ratios	Budget Général	
	CA 2016	BP2017		CA 2016	BP2017
Nombre d'habitants (Insee - Fiche DGF)	2 355	2 279	Nombre d'habitants (Insee - Fiche DGF)	2 355	2 279
DGF / hab. (avec DSR) Contribution de l'Etat au fonctionnement de la collectivité	105 €	93 €	Dépenses réelles de fonct. / hab Mesure le niveau de service rendu	703 €	768 €
Frais de personnel / dépenses réelles Mesure la charge de personnel de la collectivité	35,8%	35,1%	Produit Impôts directs / hab Mesure l'importance des recettes liées à l'impôt	405 €	419 €
Frais de personnel / hab	252 €	269 €	Recettes réelles de fonct. / hab Mesure les moyens financiers	1 008 €	919 €
Dépenses d'équipement / RRF Poids de l'investissement au sein du budget	28%	57%	Dépenses d'équipement / hab Mesure l'effort d'équipement	285 €	528 €
Dettes / RRF Mesure la charge de la dette par rapport à la richesse	17,5%	19,7%	Encours de dette Encours de dette / hab. Mesure l'ampleur de l'endettement	3 043 471 € 1 292 €	2 717 118 € 1 192 €
Subventions versées / hab	92 €	90 €	Ratio de désendettement CRD / Caf brute - En année	5,5	7,7
Charges financières / hab	43 €	39 €			

## Présentation synthétique des projets proposés par commission dans le cadre de ce budget 2017 :

### **Revitalisation du bourg-centre**

Etude de programmation : rendu fin 2017

(programme d'actions et de travaux)

Opération Îlots cœur de ville : rue Roussin (démolition), Côte du Four (acquisitions et démolition), impasse de l'hôtel de ville (trompe l'œil et aménagements)

Animation du projet : interface avec les porteurs de projets et les propriétaires (logement, commerce etc.)

Lotissement les Cueilles : commercialisation des lots

### **Affaires sociales - Logement**

Repas des personnes âgées

Centre Communal d'Action Sociale (augmentation du budget)

Local Moirans Solidarité

Logements (travaux de réfection)

Reprise de concessions (cimetière)

### **Education – Culture - Associations**

Crédits scolaires (fonctionnement)

Ecole primaire : castelet (projet avec le lycée), classe mobile

Maternelle : mobilier Grande Section

ALSH Tom Pouce : fonctionnement et lave-vaisselle

Cinéma : fonctionnement et support enceintes

Comité Culturel d'Animations

Subventions aux associations

Navette Mercantine

Exposition Talents d'ici

Œuvre du LP sur giratoire + JEMA 2017

Communication : bulletin municipal etc

### **Travaux & Environnement**

Eau potable : contrôle de la DSP

Forêt : plantations

Agriculture : projet d'éco-pastoralisme

Zone humide de la Chèvre : partenariat avec le Parc naturel régional du HJ

Chaufferies biomasse : maîtrise d'œuvre pour Dossier de Consultation

Travaux d'accessibilité – Tranches 2016 et 2017

Eclairage public : programme annuel

Rue du Moulin : 100% de l'opération

Eglise Saint-Nicolas : façade sud

Voirie : rue Mère Teresa, de la Plaine, Route de la Grange au Gui, ralentisseurs

Travaux dans bâtiments publics :

- Salle des fêtes (chauffage, fontaine)

- Hôtel de ville (accueil)

- Ecoles (sécurisation et entretien)

- La Poste (charpente)

- Poids public et toilettes publiques

Fleurissement : nouveaux mobiliers

### **Equipements**

Un véhicule léger (services techniques)

Matériel (plaque vibrante, barrières)

### **Ressources humaines**

17 agents, soit 15,9 Equivalent Temps

Plein dont 1 recrutement au 1<sup>er</sup> juin 2017

+ 5 saisonniers, soit 17 semaines, soit 0,35

ETP

M. le Maire interroge l'assemblée sur d'éventuelles remarques sur ces BP 2017.

### Ratio portant sur la dette :

Eddy Lussiana fait remarquer que la capacité de désendettement était de 8,4 ans en 2014. Celle-ci était annoncée comme très importante à ce moment-là. Après une baisse à 5,5 ans en 2016, elle est de nouveau prévue à 7,7 ans en 2017, sans réalisation particulière. L'interprétation des chiffres est finalement assez subjective, il serait intéressant d'expliquer cette différence.

En premier lieu, il est rappelé que la capacité de désendettement en année se calcule en faisant le ratio Encours de Dette (capital restant dû au 31 décembre de l'année) divisé par la capacité d'autofinancement brute. Les chiffres mentionnés (8,4 ans en 2014 passant à 5,5 ans en 2016) sont ceux des comptes administratifs (réalisé) :

### Capacité de désendettement – Budget Principal – Comptes administratifs

Dettes	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2016/2015
Encours de la dette	3 328 616 €	3 360 781 €	3 478 247 €	3 719 820 €	3 361 147 €	3 043 471 €	-9,5 %
CAF brute	700 494 €	529 182 €	534 593 €	444 175 €	542 128 €	554 806 €	+2,3 %
Capacité de désendettement	4,8 ans	6,4 ans	6,3 ans	8,4 ans	6,2 ans	5,5 ans	

Le chiffre mentionné de 7,7 ans pour 2017 est calculé à partir des prévisions budgétaires 2017 et non du compte administratif 2017, soit :

Capital restant dû à fin décembre 2017 : 2 717 118 € divisé par la capacité d'autofinancement brute prévisionnelle : 353 816 € = 7,7 années. Cette CAF brute n'étant que prévisionnelle (budget 2017), il conviendra d'examiner ce ratio avec les chiffres du compte administratif 2017 (réalisé).

Eddy Lussiana pose la question de savoir si le projet de mutualisation avec la communauté de communes Jura Sud est d'actualité. M. le Maire répond qu'il ne l'est pas à ce jour, il est lié à la mise en place du Pacte Financier et Fiscal entre la communauté de communes Jura Sud et les communes.

### Présentation des budgets par nature selon les nomenclatures comptables (M14 et M49)

M. le Maire procède ensuite à la présentation des budgets compte par compte, section de fonctionnement, puis section d'investissement : budget général, budget eau potable et budget assainissement.

Avant d'examiner le budget lotissement, M. le Maire souhaite revenir sur le prix de vente des parcelles fixé en mai 2014. Ce prix de vente correspond au prix de revient, c'est-à-dire le coût total de viabilisation des terrains comprenant le coût d'acquisition divisé par la surface totale des 24 parcelles. Depuis 2014 plusieurs actions de communication ont été engagées dans la presse, avec l'installation du panneau route du Hangar, etc.

Lors des rencontres successives avec les porteurs de projet, les mêmes commentaires revenaient sur les conditions de construction trop contraignantes. C'est pourquoi il a été décidé de modifier le règlement de construction.

Puis, lors de la négociation du prêt relais avec le Crédit Agricole en juillet 2016, ce dernier a fortement conseillé la commune de confier la commercialisation de ces lots à un agent immobilier. Depuis lors, après consultation, l'agence Lamartine a été retenue pour cette mission de commercialisation. La vente des parcelles reste cependant difficile en raison du prix trop élevé.

C'est pourquoi, après analyse du marché immobilier local, M. le Maire propose de modifier le prix de vente des parcelles pour le fixer à 65 € TTC le m<sup>2</sup>, au lieu de 85 € TTC. Il est rappelé que 2 lots ont été vendus à ce jour sur les 24 au total. Il est enfin précisé que le budget lotissement a été construit avec un prix de vente à 65 € TTC le m<sup>2</sup>.

#### Résultat du vote :

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

M. le Maire poursuit en présentant le budget lotissement dans le détail.

Après ces présentations détaillées, M. le Maire interroge l'assemblée sur le vote souhaité pour les budgets, à savoir séparément ou les 4 budgets en même temps. Il est proposé de voter le budget général, puis les 3 budgets annexe en même temps.

Le résultat des votes est le suivant :

#### **Budget Général :**

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstention : 3

**Budget annexe Eau Potable :**

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

**Budget annexe Assainissement :**

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

**Budget annexe Lotissement :**

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

M. le Maire propose ensuite de voter les taux des trois taxes comme suit :

- Taxe d'habitation : 12,32% (même taux qu'en 2016)
- Taxe foncière sur le Bâti : 19,4% (même taux qu'en 2016)
- Taxe foncière sur le Non Bâti : 43,09% (même taux qu'en 2016)

Le résultat du vote est le suivant :

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

M. le Maire remercie les agents et les élus pour leur contribution à l'élaboration de ces budgets 2017.

➤ **Façade de l'église Saint-Nicolas : demande de subvention au Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté**

Monsieur le Maire informe le Conseil de la délibération du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté des 12 et 13 janvier 2017 pour le soutien aux travaux d'investissement et de maîtrise d'œuvre destinés à la restauration et à la valorisation d'un patrimoine protégé au titre des monuments historiques. Il invite le conseil à se prononcer sur la demande de subvention au titre des travaux de rénovation de la façade sud de l'église Saint-Nicolas :

- **Dépenses** : Honoraires : 3 485 € HT  
Travaux : 38 750 € HT  
Divers et Imprévus : 5 000 € HT  
**Total : 47 235 € HT**
- **Recettes** : 9 450 € DRAC (20 %)  
7 085 € Conseil Départemental du Jura (15 %)  
9 450 € Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté (20 %)  
21 250 € Commune de Moirans-en-Montagne  
**Total : 47 235 € HT**

Le résultat du vote est le suivant :

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

➤ **Comité Culturel d'Animation : subvention 2017**

Au vu du programme d'animations proposé par le Comité Culturel d'Animation pour l'année 2017, M. le Maire propose de verser un acompte de 5 000 €.

Le résultat du vote est le suivant :

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

➤ **Motions de soutien – Hôpital de Saint-Claude**

M. Le Maire propose de voter une motion contre le plan d'actions présenté par l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche Comté concernant l'ex-Communauté Hospitalière de Territoire Jura Sud, dont le Centre Hospitalier Louis Jaillon à Saint-Claude.

Le résultat du vote est le suivant :

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

➤ **Motions de soutien – Association des Maires du Jura**

Dans le cadre du plan « préfectures nouvelle génération », l'Etat instaure (circulaire préfectorale du 27 janvier 2017) de nouvelles modalités de recueil des demandes de cartes nationales d'identité (CNI). Parmi ces nouvelles modalités, le recours à la biométrie pour les CNI a été actée afin d'accroître le niveau de sécurisation des titres.

L'AMF, refusant la fin de la délivrance des cartes d'identité par les communes non équipées de dispositifs de recueil, invite les communes à voter une motion.

M. le Maire propose au conseil de dénoncer la régression du service public et la perte de proximité entre les communes non équipées d'un dispositif de recueil et leurs administrés, par solidarité avec ces communes et en raison de la charge de travail supplémentaire que cela représente pour Moirans-en-Montagne.

M. le Maire propose de voter cette motion de soutien à l'AMJ.

Le résultat du vote est le suivant :

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

## **2. Avancement des travaux des commissions communales**

➤ **Commission Affaires sociales / Logement**

**Elections présidentielles 2017 : tenue des bureaux de vote**

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h les dimanches 23 avril et 7 mai 2017.

Un tableau de tenue des 2 bureaux de vote est remis à chaque conseiller municipal pour inscription sur les différents créneaux horaires. Véronique Auger rappelle les principes à respecter dans la tenue de ces bureaux de vote.

**Ateliers PRODESSA**

Des ateliers à destination des seniors sont proposés par PRODESSA, à Moirans-en-Montagne ou sur une autre commune de Jura Sud ; une réunion d'information publique organisée par PRODESSA se déroulera à la mezzanine de la salle des fêtes le mercredi 22 mars.

Les thèmes abordés sont :

- ✓ Identification des difficultés liées au vieillissement avec la « maison à jouer »
- ✓ Stimulation de la mémoire avec des jeux sur tablettes conçus par des neuropsychologues
- ✓ Nutrition et entretien du corps avec les ateliers « Vitalité et Gourmandise »
- ✓ Soins et estime de soi avec les ateliers « Bien-être ».

19 séances (10 personnes / séance) sont proposées.



➤ **Commission Education Culture Vie associative**

**Brèves Municipales d'avril 2017**

La maquette des Brèves du mois d'avril est en préparation. Au sommaire : la revitalisation du bourg-centre (étude et rendu des questionnaires), le budget 2017, l'école maternelle, les animations du CCA, les « boîtes à idées », les ateliers PRODESSA, le bilan de fonctionnement du service de l'assainissement.

La distribution des Brèves sera effectuée par La Poste durant la semaine du 24 avril. Il est proposé d'ajouter un article sur la motion de soutien à l'hôpital de Saint-Claude.

➤ **Commission Travaux / Environnement**

**SIDEC : programme de travaux d'éclairage public 2017**

Didier Berrez rappelle que l'adhésion à Elum implique d'engager des travaux sur l'éclairage public chaque année. Pour l'année 2017, ce programme s'élève à 30 745,37 € TTC.

M. le Maire demande au conseil de se prononcer sur le programme de travaux pour l'année 2017 dont le montant estimatif s'élève à 30 745,37 € TTC.

La participation du SIDEC est de 20 % d'un montant plafonné à 30 000 €, soit 6 000 €.

Le résultat du vote est le suivant :

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

**Projet d'éco-pastoralisme : demande de subvention au Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté**

Didier Berrez rappelle le plan d'action de reconquête des terrains agricoles engagé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Jura depuis juin 2015. Les secteurs « Devant Tongea », « Corne aux Bœufs », « Grange du Bois » et « Derrière le Mont Robert » ont été identifiés comme des secteurs à remettre en valeur pour un usage agricole, ce qui représente une surface totale de 7,33 hectares.

Le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté a initié un appel à projet dans le cadre de la programmation FEADER 2014-2020 pour la mise en valeur des espaces pastoraux.

Il est proposé de déposer un dossier de demande d'aide à la Région sur ce volet. Le dossier porte sur des travaux de débroussaillage, de réouverture et de clôture de ces espaces :

**Dépenses TTC :**

- Honoraires (diagnostic) :	2 030,40 €
- Fournitures pour clôtures :	10 326,20 €
- Pose de clôtures :	10 080,00 €
- Réouverture :	11 244,00 €
<b>Total TTC :</b>	<b>33 680,60 €</b>

**Recettes :**

- Conseil Régional BFC (40%) :	13 472,24 €
- Commune de Moirans-en-M. :	20 208,36 €
<b>Total TTC :</b>	<b>33 680,60 €</b>

Le résultat du vote est le suivant :

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

### **3. Questions diverses et communications**

**Communications**

- ✓ Patrick PETIT remercie le Conseil municipal pour le prêt de la salle des fêtes à l'occasion des élections primaires citoyennes des 22 et 29 janvier derniers ;
- ✓ Départ de l'adjudant-chef Christian Michelat pour la ville de Champagnole.



**Monsieur le Maire remercie l'assemblée et lève la séance à 21h30.**

La secrétaire de séance,  
Rachel BOURGEOIS

Le Maire,  
Serge LACROIX



*Les Conseillers Municipaux*

	Laurence MAS 	Didier BERREZ 	Jacques BAUDURET 	Jean-Pierre LANÇON 	Estelle BERREZ
Grégoire LONG 	Rachel BOURGEOIS 	Catherine DURY 	Mekia ED DHIMENE 	Hülya KAPTAN 	Annabelle BOUVARD
Sandrine PRUDENT 	Eddy LUSSIANA				